



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14/11/2011**

Nombre de Membres	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	10
Votants	11
Vote pour	
	11
Vote contre	
	0
Abstention	
	0

L'an deux mille onze, le 14 novembre à dix-neuf heures, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, les membres du conseil municipal de la commune de Le Broc, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 9 novembre 2011

PRESENTS : Mesdames et Messieurs TORNATORE – PAILLOTET – DUJON – ESCRIOU – AUDIBERT – BENABEN – FASOLA – FOURNY – KAIL – LACROIX.

ABSENTS : Mmes BEUCHE, DELAROCCA, ROBERT, M. YACOUB.

REPRESENTES : M. HEURA par M. ESCRIOU

Secrétaire de séance : Madame BENABEN

SUBVENTION

Foyer socio éducatif – collège Paul Langevin

Monsieur le Maire,

Rappelle que le 04 avril 2011, le conseil municipal a décidé d'accorder une subvention au foyer socio éducatif de Carros d'un montant de 250 €.

Présente au Conseil Municipal la demande de subvention complémentaire afin de bénéficier d'une aide pour les 16 enfants brocois fréquentant le collège Paul Langevin

Propose d'allouer une aide égale à 25 € par enfant soit 400 €

Le Conseil Municipal, après délibération,

DECIDE d'allouer au Foyer Socio-Educatif du Collège Paul Langevin de Carros une subvention de 400 €.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée,

Pour Extrait conforme,

Le Maire,

Emile TORNATORE

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 16/11/2011, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 16 /11/2011. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'état.